

Redéfinition d'une stratégie (sportive) Un Club d'entreprises se crée autour de Cholet-Basket

Mardi 18 h se déroulera l'assemblée générale constitutive de Cholet-Basket-Entreprise, une structure fondée sur le tissu économique locale due à l'initiative conjointe du club Cholet-Basket et de l'association Promotion du Choletais, qui ont pour objectif « d'aider à la redéfinition à moyen terme de la stratégie du club ».

En clair, au-delà de l'aspect sportif et des résultats plus qu'honorables en ce domaine jusqu'alors, l'initiative tend à associer les entreprises locales

pour aider le club à atteindre l'objectif fixé (« être champion de France dans trois ans »), sachant que les succès escomptés déborderont du cadre strictement sportif pour dynamiser l'image de la ville et de sa région, même si à ce niveau, comme il a déjà été souvent dit, ni comptabilisation, ni évaluation au centime près, ne sont possibles.

Sachant par ailleurs que, sport aidant, Saint-Étienne, Orthez et, même, Salonique ou Riga, sont désormais connues dans l'Europe entière.



Club d'entreprises, SEM, contrats : le public est avant tout avide de résultats, ce pourquoi il se déplace en nombre et paie sa place.

« Dans notre esprit il s'agit de fédérer l'économie choletaise dans le sens le plus large du mot pour, à partir d'un vecteur sportif porteur, améliorer l'image de marque de toute une région. C'est une image de gagnants que nous voulons donner et pour l'instant sportivement nous la montrons... Par ailleurs, la démarche a également pour objet de ne pas faire supporter la charge de fonctionnement du club uniquement sur les contribuables choletais. Dans mon esprit, il est totalement exclu de demander à la ville de Cholet des subventions à l'image de celles dont disposent des clubs contre lesquels nous luttons avec succès... », explique le président de Cholet-Basket, Michel Léger.

Car, si l'on veut être complet, il est temps de dire que la plupart des subventions municipales (dans le basket) oscillent entre 4 et 10 millions de francs (des chiffres loin de ce qui est consenti par les municipalités pour le football !).

« Cholet-Basket touche 1,6 million de francs, chiffre dont il faut soustraire le reversement de la taxe sur les spectacles ce qui, à la sortie, laisse 1 million de subvention directe », dit encore Michel Léger, qui vient d'écrire au maire sur le sujet.

Car, puisque dans la plupart des cas les clubs utilisent, tout comme à Cholet, des installations

municipales, la question est de savoir si une ville, celle de Cholet dans le cas d'espèce, souhaite voir son image confortée par une réussite sportive et, dans cette hypothèse, si la municipalité est ouverte à un effort supérieur à celui consenti actuellement.

Et, afin de limiter celui-ci, intervient la création du Club d'entreprises.

Des entreprises partenaires

Le budget de Cholet-Basket, cette année, est de 15 millions de francs. Michel Léger a toujours souhaité un rapport de recettes s'élevant pour un quart au sponsoring, un quart aux subventions et la moitié provenant de recettes propres. C'est dans ce dernier chapitre que se situe l'initiative du Club d'entreprises, sachant par ailleurs que la création d'une Société d'économie mixte (SEM) est toujours en « gestation ».

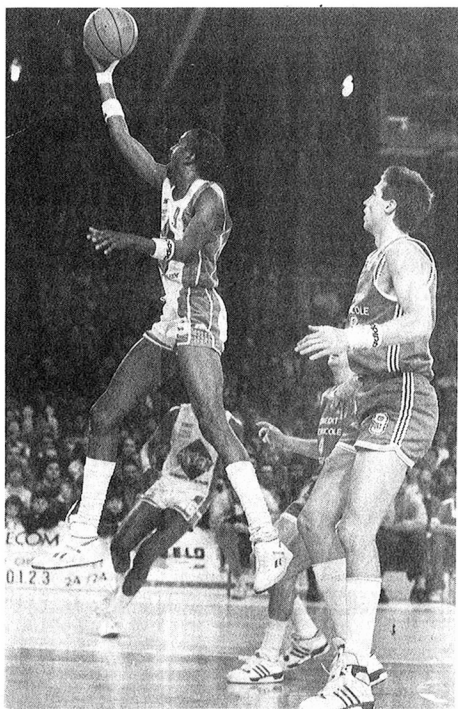
« Le renforcement et la restructuration des modes de fonctionnement du club avec, entre autres, la création de commissions de travail et l'affirmation de notre objectif sportif : être champion de France dans trois ans... nous conduisent à profiter de cette nouvelle politique sportive pour créer, dès maintenant, un Club d'entreprises », explique Michel Léger et Jean-Yves Delaune, le président de l'association Promotion du Choletais, dans

leur lettre d'invitation à l'assemblée de mardi pour laquelle un millier de courriers a été expédié en Maine-et-Loire (dans les entreprises de plus de dix salariés), en Vendée et dans le Nord-Deux-Sèvres (dans les entreprises de plus de cinquante salariés). Objectif avoué : constituer un club de plusieurs dizaines d'entreprises qui, moyennant une contribution financière, deviendront partenaires privilégiés du club. Le document de présentation précise :

« Les entreprises associées au club Cholet-Basket-Entreprise auront le privilège de figurer dans la plaquette de promotion. Celle-ci sera diffusée à l'occasion des déplacements de Cholet-Basket en France et à l'étranger, auprès des décideurs économiques. Cette plaquette de prestige pourra, bien sûr, être utilisée librement par l'entreprise dans le cadre de ses propres opérations de communication.

« L'entreprise associée crée l'événement, elle peut y associer l'équipe de Cholet-Basket : lancement d'un nouveau produit, inaugurations diverses... Autant d'occasions où l'équipe de Cholet-Basket pourra être présente gratuitement.

« Les entreprises associées pourront s'appuyer sur les déplacements de Cholet-Basket dans les villes françaises ou étrangères, pour rencontrer des chefs d'entreprise de la région concernée ou organiser des relations



Graylin Warner, celui sur qui l'équipe compte pour marquer des points et celui pour qui le président Léger a dû consentir l'effort financier nécessaire afin de le conserver.

d'affaires. Une manière originale de nouer des contacts nouveaux ou d'entretenir des relations.

« Cholet-Basket mettra à disposition des entreprises associées un Club House. Celui-ci permettra aux chefs d'entreprise d'accueillir, avant ou après les matches, leurs invités. De même, cet espace réservé sera un lieu de rencontre privilégié entre chefs d'entreprise soutenant Cholet-Basket.

« Les entreprises associées bénéficieront automatiquement de cinq places à l'année pour assister à tous les matches de Cholet-Basket à domicile. A cela s'ajoute la mise à disposition d'un parking réservé à proximité du Club House. »

Il faut encore savoir qu'à la différence de Limoges qui, lui aussi,

a créé un Club d'entreprises autour de son équipe professionnelle de basket, Cholet-Basket est en avance d'une courte longueur puisque le contenu a été défini par avance, alors que dans le cas limougeaud celui-ci est à l'étude, le club ayant déjà été constitué.

Bref, dans l'optique des échéances à venir (au plan sportif), le sérieux semble être à l'ordre du jour de la gestion de CB qui, parallèlement, attend les réponses de la collectivité. Dans la mesure où selon l'adage « panem et circenses », le mépris historique de la formule retiré, il reste qu'une bonne partie de la population trouve son plaisir dans la sortie du samedi soir au basket.

Sans parler des effets induits... comme disent les spécialistes.

J.-M. K.